

Méthodologie

SOPHIE ROCHEFORT-GUILLOUET

« Ce mot emmène l'imagination fort loin... »

Gustave Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues (odalisque)*

Premier point :

traiter le sujet en deux ou trois parties (thèse-antithèse-synthèse)

La première version, qui correspond *grosso modo* au modèle de raisonnement dialectique en philosophie et en lettres, se prête à des devoirs de culture générale dans lesquels on doit répondre à une question posée en présentant tous les aspects en vue de prendre position. Le plan offre donc la possibilité de proposer les arguments – dans l'ordre choisi et hiérarchisé qui sert à la démonstration – puis de proposer une réponse en tenant compte des aspects précédemment mentionnés.

Une seconde méthode, en deux parties, plus descriptive, sert essentiellement à présenter, à l'oral (en colle) et en temps de préparation très limité, des connaissances de façon ordonnée, soit de manière chronologique autour d'une rupture ou d'une évolution, soit de façon problématique autour d'une opposition ou d'un rapport de cause à conséquence.

Second point :

il s'agit d'adapter votre plan à vos savoirs et non pas à faire rentrer à toute force vos connaissances dans les cases d'un plan préétabli.

Dissenter n'est pas seulement un exercice formel, l'art de la présentation permet aussi de mesurer la maîtrise du savoir en question. La dissertation écrite ne répond à aucune obligation figée et il n'existe pas de recette ou de schéma applicable à tous les sujets. Une certaine souplesse reste donc de rigueur pour éviter les plans caricaturaux témoignant d'une disposition d'esprit trop schématique.

- Un exercice de restitution « pointilliste » de connaissances consistant à enchaîner des exemples littéraires ou des citations relatives au sujet. Les références aux connaissances sont absolument indispensables mais la meilleure manière de montrer qu'on les maîtrise est de les utiliser à bon escient en les insérant dans le cours du raisonnement et non en les compilant.
- Un exercice « impressionniste » plus ou moins littéraire, où on cherche à briller par des références, au détriment d'une analyse ou d'un engagement personnel. Il en résulte généralement un flou artistique qui n'est pas de mise.

- Un exercice de pure érudition. Cela est indispensable mais ne saurait faire oublier l'essentiel : la cohérence et la clarté de la démonstration.
- Un exercice de compréhension d'un sujet et de mise en œuvre d'une argumentation complète et équilibrée.
- Une approche réflexive et critique de la thématique abordée. Les éléments justifiant la réponse finale doivent donc être présentés logiquement et de façon hiérarchisée selon leur importance.

Méthodologie

« Dissserter » veut dire répondre à une question explicite ou implicite. La dissertation représente un exercice relativement normalisé, avec des nuances inévitables dues à la nature différente des disciplines. En conséquence, un certain nombre de règles élémentaires s'imposent.

- Des règles de forme tout d'abord : par exemple, la présence d'une introduction véritable, ou d'un développement composé de grandes parties distinctes et ordonnées entre elles, ou encore la précision et la correction de l'expression, et enfin une écriture lisible ainsi que l'absence de fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- Ces exigences formelles s'articulent avec les règles de fond d'une dissertation d'un développement progressif et cohérent visant à répondre de manière claire et convaincante au seul sujet posé.

Le sujet pourra se présenter de différentes manières. Il peut s'agir d'une citation dont l'auteur et la date sont précisés pour éviter malentendu ou/et anachronisme. On trouve également des concepts, deux concepts liés entre eux, une phrase ou une question.

Dans tous les cas de figure, il convient de respecter ces trois étapes qui balisent votre démonstration et servent de fil d'Ariane au correcteur.

L'introduction

L'introduction demeure une partie essentielle de la dissertation. Elle donne le ton du devoir et permet d'apprécier rapidement le degré de maîtrise du sujet. Elle doit IMPÉRATIVEMENT comporter quatre points et ce, dans un ordre strict :

- **Restituer le sujet dans son contexte**, en montrant son intérêt, en soulignant sa dimension, en identifiant les enjeux théoriques. Il s'agit d'attirer l'attention du lecteur en montrant que vous dominez la question par une accroche significative qui vous permettra ensuite d'amener le sujet. On parle parfois d'amorce du sujet : une citation, un fait précis, un paradoxe apparent peuvent accrocher l'intérêt du correcteur. Attention cependant aux vérités générales ainsi qu'à l'originalité à tous crins...
- **Définir les termes du sujet et son extension** dans leur acception la plus large de façon à étendre au maximum, d'entrée, le champ de la réflexion quitte, le cas échéant, à en restreindre, après justification. Sans aller jusqu'à réciter fiches et parties du cours bien apprises, il faut montrer que l'on connaît la/les significations des principaux termes du

libellé. Le recours à l'étymologie, si elle est connue, est souvent éclairant. Une définition exacte des termes évite les risques de contresens ou d'analyse erronée ainsi qu'une vision réductrice du sujet. Le recours pertinent à l'étymologie peut en effet utilement servir d'introduction à la thématique.

- **Déterminer la problématique.** La problématique est une façon de penser un sujet en se posant des questions. Par ailleurs, son élaboration suppose la capacité à articuler et à hiérarchiser les problèmes. La clef de l'exercice est qu'il ne faut JAMAIS faire un tableau mais discuter et argumenter. La problématique est différente pour chaque sujet, elle devra y correspondre si on veut éviter le HORS SUJET, et conduire à la réponse personnelle présentée en conclusion.
- **Annoncer le plan.** Pour que l'introduction conserve une certaine cohérence, le plan adopté doit prolonger la problématique. Le plan choisi doit témoigner d'une réflexion personnelle. Construire un plan consiste à classer ses idées selon un ordre logique et progressif en vue de parvenir à une démonstration. Un bon plan est donc à la fois rigoureusement structuré et animé par un mouvement. Il doit être clairement annoncé, en indiquant l'ordre du raisonnement qui sera suivi pour répondre à la question posée. Les parties du plan doivent fonctionner de façon solidaire et non donner le sentiment d'être seulement juxtaposées pour les besoins de l'exercice.
- Les plans peuvent être conçus en trois parties, ils doivent être ordonnés en fonction d'une conclusion personnelle et logique, faire apparaître des éléments de discussion au sein de chacune des parties. Il importe que l'ordre de ces dernières réponde au cheminement de la démonstration afin que la conclusion en découle naturellement.

D'où l'importance des transitions entre les parties principales.

Le développement

Il suit l'ordre du plan annoncé en fin d'introduction. Les chapeaux introducteurs multiples sont à proscrire. Par contre, l'argumentation doit être progressive, et surtout, justifiée, illustrée d'exemples. Les transitions seront nettes et logiques. Un excellent devoir implique qu'on va partager avec le correcteur une discussion et une réflexion intellectuelles.

Il ne faut pas faire figurer les titres et sous-titres dans le corps de la dissertation rédigée même si les écrire au brouillon est un bon moyen de synthétiser la substance d'une partie pour en vérifier la cohérence. Est-ce une vraie partie qui s'articule dans la démonstration ou juste un morceau dans un catalogue d'idées...

Cependant le plan doit être facilement identifiable. Le correcteur appréhendera ainsi la structure d'ensemble de votre devoir. Il faut donc faire des paragraphes. Une phrase d'introduction, explicite, est souvent un bon moyen de ramasser sa pensée, de vérifier le caractère logique de la réflexion.

Pour argumenter correctement, il faut faire travailler solidairement citation et explication. Citer le nom d'un auteur ou d'une œuvre ne prouve pas votre capacité à disserter dessus ni même votre connaissance sur le point ou la théorie à laquelle vous faites allusion. Rappelez-vous qu'on ne vous croit jamais sur parole et que le correcteur doit pouvoir lire la justification de

tout ce que vous avancez. Si vous évoquez un événement historique pertinent, essayez de citer une source d'époque et si vous avancez une hypothèse, indiquez la source secondaire sur laquelle vous vous fondez. Lorsque vous utilisez une référence littéraire, théorique ou encore universitaire, il faut en quelques lignes montrer que vous en maîtrisez le contenu. N'oubliez jamais que l'on doit : soit avancer un point et l'illustrer, soit partir de l'exemple et en extrapoler le point qui vous importe. Le maître mot est clarté et pertinence dans l'exposition des données. Il est aussi nécessaire d'avoir beaucoup lu et annoté les auteurs du programme, au cours de l'année, afin que les références coulent de source et soient de première main.

La conclusion

Elle reste fondamentale car elle constitue, non seulement le résumé du devoir, mais l'aboutissement de la démarche argumentative. Elle permet au correcteur d'apprécier la maîtrise globale du sujet.

La conclusion répond aussi à des règles précises : elle se décompose en deux temps et ne saurait constituer un fourre-tout pour placer pêle-mêle tout ce dont on découvre peu avant la fin de l'épreuve et qu'on aurait dû placer ailleurs.

- **Apporter LA réponse finale.** La conclusion n'est pas un simple résumé du développement. À la question posée par le sujet et qui a été explicitée en introduction, vous devez apporter à la fin de votre devoir une réponse claire et sans équivoque même si vous êtes en droit de mentionner les réserves ou apories auxquelles vous avez pu être confrontés. C'est la fonction centrale de la conclusion qui sert aussi à exprimer l'honnêteté intellectuelle du rédacteur. Cependant, certaines questions ne peuvent pas, après une étude poussée, recevoir une réponse tranchée et définitive. La conclusion réalise alors l'état des lieux de ce qui a été clarifié, des réponses apportées et des points qui restent sujets à controverse.
- **Ouvrir le sujet.** La maîtrise d'un thème suppose aussi la capacité à l'insérer dans un champ plus vaste. C'est le moment d'élargir le sujet en dégagant des prolongements possibles : Conservez précieusement dès le début une citation ou un aspect intéressant pour éviter de brûler toutes vos cartouches et vous retrouver avec une ouverture de sujet sans consistance.

Last but not least. Rappelez-vous qu'en Lettres et Culture générale de nombreuses matières contribuent à forger une analyse rigoureuse : littérature, philosophie, histoire, disciplines artistiques, musique, cinéma avec les adaptations, sociologie, psychanalyse... ne négligez donc aucun domaine de connaissances s'il peut éclairer le sujet. Le thème retenu cette année pour les concours invite souvent à un dialogue entre disciplines.

Les textes qui suivent proposent des analyses de cette notion, des fiches sur les concepts associés, des fiches de lecture sur les auteurs et ouvrages fondamentaux pour le sujet, des ouvertures sur l'actualité et, enfin, pour permettre aux étudiants d'associer les idées et d'alimenter leur réflexion personnelle, des sujets de dissertations rédigés.

L'imagination politique

BERNARD BARSOTTI

Introduction : figuration et futurition

Rien n'est moins évident que l'usage politique de l'imagination. Rien ne semble plus inapproprié à sa nature intime, faite d'images, de rêveries, de combinaisons incongrues, d'irrespect au réel, que la tentative d'en déduire une application dans les horizons de l'action, de la constitution de l'ordre citoyen, de la décision responsable sur les terrains sociaux, économiques, historiques, en un mot dans le domaine de la liberté publique. L'imagination se refuse au sérieux. Aussi loin qu'elle aille dans le souci du réel, à la fin elle risque de trahir ou de décevoir.

En bonne place vient l'*utopie*. Qu'avons-nous à attendre des divagations d'un Cyrano de Bergerac dans *L'Autre monde – Les états et empires de la lune et du soleil* ? : « Sachez donc que l'écharpe dont cet homme est honoré, et où pend pour médaille la figure d'un membre viril, est la marque qui distingue le noble d'avec le roturier. » (éd. sociales, 1978, p. 148) On objectera que la difficulté est la même que celle soulevée par l'*imagination scientifique* : les théories physiques, les nouvelles régions d'objets mathématiques, apparaissent souvent sur fond d'intuitions imaginaires – les *Cahiers de théorèmes de Ramanujan* (Inde, 1920) sont encore en cours d'analyse aujourd'hui –, que l'esprit, pourtant, parvient ensuite à consolider en ordre conceptuel, à la manière dont Bergson décrit la conversion de l'intuition métaphysique compacte en système philosophique déployé (*La Pensée et le Mouvant*, Puf, 1975, p. 119). Mais justement, la différence n'en apparaît que mieux : l'imagination politique est une fonction du réel, non du concept ; il s'agit d'*agir*, non de penser.

La recherche doit plutôt se tourner vers la dimension du projet individuel, et la prendre pour base, dans son sujet comme dans son but, pour tenter ensuite de cerner le régime plus ample de l'imagination *politique*, qui s'insère dans un agir dont le sujet est parfois personnel mais plus souvent collectif, et dont le but est par nature collectif. Or les apports fondamentaux de l'imagination à l'action individuelle sont la *figuration* et la *futurition*, soit : 1. la mise en images simultanées d'un vaste ensemble de paramètres motivant la décision, la vision ample quoiqu'empirique, la « *vista* » de l'homme d'action, entendons : au-delà de ce que le seul entendement traitant les *data* sensorielles et informationnelles peut parvenir à voir – un homme sans imagination est un homme inactif ; 2. la vision « visionnaire », prophétique, la certitude de la convergence lointaine de ce qui est avec ce qui doit être, la fameuse « vision d'avenir » du grand homme, source d'espérance, d'aspiration, d'élan, à condition qu'on y mette les moyens – un homme sans imagination est un homme désespéré.

Une remarque importante s'impose à propos de cette dualité de l'imagination dans son rapport à l'action : il y a une sorte de loi de proportionnalité inverse selon laquelle plus la figuration est précise, plus la futurition est faible ; inversement, plus la futurition est forte, plus la figuration est vague. Cette loi se retrouve au cœur de la notion d'imagination politique, et en fait tout le caractère problématique, voire conceptuellement mort-né. L'imagination politique, c'est d'une part la figuration concrète d'un présent ou d'un avenir imminent, par l'homme politique ou un groupe d'acteurs politiques, figuration sans laquelle l'action formatrice ou réformatrice à partir des matériaux du présent ne pourra commencer : en clair, avant d'être une aide à la prévision, l'imagination doit être une aide à la décision. Et c'est d'autre part la futurition dynamisante de l'avenir lointain d'un peuple ou d'un collectif en vue de sa réorganisation, qu'il ne s'agit pas seulement de rêver mais de vouloir.

Qu'il n'y ait que l'un ou l'autre côté, et l'on tombe sur l'imagination politique mineure, faible, soit, au choix, la méchante imagination calculatrice du « conseiller » qui trouve le biais pour rétorquer aux ennemis du politicien, ou la gracieuse utopie fleurie et fusionnelle, légèrement culpabilisante pour ceux qui ne la partagent pas. Et l'imagination politique à l'état incandescent apparaît, véritable quadrature du cercle de l'action : *la figuration possibilisante d'un avenir collectif lointain*. Ni calculante ni fabulatrice, l'imagination politique plénière est en phase avec les aspirations d'un peuple ou d'une société à la liberté, tout en gardant le souci de l'action politique effective. C'est à l'aune de cette tension structurelle et de sa résolution qu'il faut examiner les différents niveaux de l'imagination politique, qui s'étalent depuis la prise de décision du *leader* jusqu'à la rêverie sociale et à l'invention de formes de vie nouvelles, en passant par le souffle de la « grande action ».

I. L'imagination dans la décision politique

La difficulté apparaît encore mieux si l'on part de la distinction que pose Kant entre *schème* et *symbole* : le schème figure un concept dans le sensible, il en donne la méthode concrète de réalisation temporelle – à l'image des cinq points successifs qui exhibent le nombre 5 ; le symbole quant à lui présente l'Idée intelligible sous une forme sensible mais analogique ou indirecte, comme un État monarchique est représenté par une machine tandis qu'un État démocratique l'est par un organisme vivant (*Critique de la faculté de juger*, Vrin, 1979, § 59, p. 174). Il apparaît que l'action politique ne peut être schématisée par l'imagination, sauf à réduire la politique à l'administration de l'ordre public : on ne peut schématiser un *devoir-être*, mais seulement un *être*. Mais elle ne peut pas davantage être symbolisée, car les idées politiques ne sont pas des idées de la raison *sub specie aeterni*, mais des idées concrètes à la fois rationnelles et historiques, visant tel peuple à tel moment dans telle situation en vue du progrès de sa liberté.

Il faut revenir ici à la découverte fondamentale par Kant, dans la troisième *Critique*, des idées de l'imagination qu'il nomme « *Idées esthétiques* », et qu'il définit ainsi : « *Par Idée esthétique j'entends cette représentation de l'imagination, qui donne beaucoup à penser, sans qu'aucune pensée déterminée, c'est-à-dire de concept, puisse lui être adéquate et que par conséquent aucune*

langue ne peut complètement exprimer et rendre intelligible. » (*ibid.*, § 49, p. 143-144) Si les Idées esthétiques donnent à penser sous forme de pensée méditante ce qui dans les Idées de la raison échappe à la détermination par concept d'une pensée connaissante, on peut faire des *Idées politiques* une deuxième espèce d'idées de l'imagination, distincte des idées esthétiques, et définie par ceci qu'elles *donnent à agir* plus qu'il n'est prescrit dans les idées morales de la raison, nous faisant passer de la pensée moralisante à la pensée agissante.

Sur le même terrain, Hegel adoptera une position sensiblement différente, en retirant à l'imagination tout rôle dans l'action historique du grand homme, alors même qu'il fonde celle-ci sur une révélation : « *Les individus historiques sont ceux qui ont voulu et accompli non une chose imaginée et présumée, mais une chose juste et nécessaire et qu'ils l'ont comprise parce qu'ils ont reçu intérieurement la révélation de ce qui est nécessaire et appartient réellement aux possibilités du temps.* » (*La Raison dans l'histoire*, 10/18, 1965, p. 121) Voilà une intuition que Kant, qui n'octroie à la raison que deux pouvoirs, l'un, systématique, dans l'organisation des connaissances, l'autre, pratique ou agissant, dans la saisie de l'impératif catégorique universel, ne peut de fait attribuer qu'à l'imagination.

Cette extension de l'imagination sur le terrain politique est parfaitement cohérente avec la pensée d'un philosophe qui arrache l'imagination à la particularité subjective du moi pour voir en elle une faculté rendant possible la « communication universelle du sentiment » (« *sensus communis* » non intellectuel) (*Critique de la faculté de juger*, *op. cit.*, § 21, p. 79). Si le rationalisme et le concept restent de rigueur dans la constitution de l'ordre politique et de la doctrine du droit, la *faculté de juger politique*, qui intervient dans la *décision* politique du gouvernant comme de l'opposant, et plus largement dans le *mouvement* politique et la conduite des forces sociales en présence, devient en partie une affaire d'imagination, celle-là même qui synthétise le présent et l'avenir, le cours des choses et l'idéal, la situation et la liberté : « *La faculté de juger en général est la faculté qui consiste à penser le particulier comme compris sous l'universel.* » (*ibid.*, Introduction, IV) Que le particulier sensible soit le cours des choses politiques n'empêche pas ici l'imagination de jouer son rôle de médiateur entre le sensible et les concepts et idées juridiques et politiques de la raison.

L'élaboration kantienne de l'imagination sur le terrain politique permet ainsi de relancer l'ancienne notion intermédiaire et mixte d'opinion vraie ou *opinion droite* (*orthè doxa*) que Platon propose dans le *Ménon*, quand il fait dire à Socrate : « *L'opinion vraie n'est pas un moins bon guide que la science quant à la justesse de l'action.* » (97c, GF, 1967, p. 370) L'opinion ne comporte aucun voir intellectuel, elle n'est que la somme ou la résultante des poussées intellectuelles que nos représentations exercent en notre esprit. Si elle est vraie, ce n'est que par le biais extérieur de son efficacité occasionnelle. L'imagination politique rend mieux compte de ce que Platon nomme « *opinion* » : un voir sans doute voilé, mais effectif d'un vaste système de paramètres et d'interactions qui déterminent la situation présente, et une intuition de la décision la meilleure dans le prolongement de ce vaste ensemble.

II. L'imagination dans la politique de l'avenir

La composante de figuration décroît à mesure qu'augmente la futurition. En ce qui concerne la « *grande politique* » ou la « *grande action* », reflet inversé du « présent politicien », le risque est qu'elle compense par une pseudo-rationalité le déficit de représentation. C'est ainsi que dans le Préambule de la *Constitution soviétique* d'octobre 1977, l'avenir est confié à la supposée précision des « *idées du communisme scientifique* » (*Textes constitutionnels étrangers*, Puf, « Que sais-je ? », 1982, p. 106). Pour autant, à l'inverse, la relance des grands principes généraux ne suffit pas à faire une politique – on lui préférera à ce compte le prophétisme utopique et inspirant (voir, ici même, III). À cet étage du politique qui n'est plus celui des affaires courantes et pas encore celui de l'utopie, l'imagination n'est ni la servante de la raison calculante du politicien ni l'aliment de l'espérance eschatologique des peuples : elle se fait *imagination ontologique*. On peut en distinguer deux versions, l'une active, l'autre, passive.

L'action politique imaginative consiste à partir de la représentation de l'avenir pour saisir dans le présent ce qui peut y conduire, tandis que l'action sans imagination consiste à effectuer une combinatoire à partir des seuls éléments du présent, ce qui revient à peine plus qu'à l'amélioration du fonctionnement social (gestion politique). C'est prendre le corps politique pour une machine ou, au mieux, pour un organisme à la vision bornée. À l'époque auto-déclarée (mais parfaitement résistible en vérité) de l'impuissance du politique, c'est d'ailleurs à cette gestion sans imagination futurante que se réduit la conduite politique. Si l'Appel du 18 juin 1940 revêt une telle importance pour le peuple français et sa classe politique, comme a pu le montrer l'effervescence autour de la célébration de son soixante-dixième anniversaire, ce n'est pas tant pour son résultat concret, résistance et libération du nazisme, que pour sa signification symbolique universelle : à savoir l'indication désormais en vigueur, notamment en direction du personnel politique, de la possibilité d'une parole et d'une action politiques de l'avenir, et non du présent, qui ne soit pas pour autant une utopie. L'Appel, parce qu'il est à la fois parole et action puissamment transformatrice, est le parangon de l'acte politique par lequel chaque homme politique rêve secrètement de s'illustrer. Il y faut un sens de la synthèse par l'imagination que tous n'ont pas.

C'est précisément cela un *acte d'imagination politique* : la synthèse du donné et du possible qui ne repose ni sur un flair surnaturel, ni sur un coup de poker, ni sur un volontarisme forcé. *L'imagination politique est le sens supérieur du possible*. Elle est, par là même, la faculté synthétique du *progrès*, quel que soit d'ailleurs le point d'où les hommes partent. Il peut y avoir autant d'imagination politique chez le *leader* d'un État pauvre ou « émergent », qui conduit son peuple à un niveau plus organisé déjà atteint en d'autres régions de la planète, que chez le *leader* d'un pays avancé dont le futurisme consiste plutôt, paradoxalement, à imaginer un monde moins technique.

Reste le pendant de cette imagination active et souvent individuelle : l'imagination agissante, de nature collective et plus souterraine. On doit à M. Gauchet, dans le *Désenchantement du monde*, une analyse magistrale de l'imagination politique passive en régime démocratique ou métaphysiquement faible, quand les croyances en la *figurabilité* de l'avenir sont mortes. Dans la béance du présent social sur un avenir pur, la liberté se configure par le truchement